

DÉCEMBRE 2015



DEBOUT !

« CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE, MAIS CELUI QUI NE SE BAT PAS A DEJA PERDU ! »

SOMMAIRE

DANS L'ACTU

page 2

**ALERTE AU PPNG :
PLAN SOCIAL DANS LES
PRÉFECTURES !**

**LA CGT-SIC, EXPERTE AU CT
CENTRAL DES DDI**

VOS DROITS

page 3

CONGÉS MALADIE ET RTT

FICHE PRATIQUE : RIFSEEP

LA BONNE CAUSE

page 4

**PLAIDOYER POUR UNE
RÉPONSE JUSTE ET
PROPORTIONNÉE**

Etat d'urgence sociale

Les attentats du 13 novembre dernier à Paris ont meurtri tout un peuple. La CGT a fait part de sa **profonde émotion face à ce drame**. Elle s'est associée à la douleur des familles et ami-es des victimes, et a rendu hommage à trois de ses militant-es morts ce jour-là tombés sous les balles de criminels.

A la réaction des pouvoirs publics, légitime, pour renforcer la sécurité des concitoyens, a rapidement succédé de la part du gouvernement une **riposte militaire puis une escalade, périlleuse, vers le tout sécuritaire** : annonce du recrutement de 5 000 policiers, de gendarmes, de 2 500 postes dans l'administration pénitentiaire et les services judiciaires, de 1 000 douaniers ; instauration de l'état d'urgence pendant 3 mois, qui serait prolongé comme l'a laissé entrevoir le ministre de l'intérieur, modification de la Constitution...

L'application de cet état d'urgence est cependant à géométrie variable. Si les rassemblements pour des rencontres sportives ou l'ouverture des centres commerciaux sont autorisés, ils sont en revanche interdits pour celles et ceux qui veulent défendre leurs idées, leurs emplois, leurs droits. Et le risque est bien présent de voir le gouvernement de **prendre prétexte de l'état d'urgence pour museler le mouvement social**, occulter les problèmes du chômage, de l'emploi, des salaires, des retraites...

Or, ces problèmes sont au cœur des maux que tous entendent combattre (terrorisme, radicalisation, absences de repères sociaux). **Ce n'est pas en affaiblissant les services publics que la République aidera ses enfants.** Le gouvernement doit changer de cap et reprendre en main les leviers républicains que sont le droit à l'emploi (intégration par le travail), l'éducation, la culture, la santé publique, la sécurité sociale, la justice fiscale. En un mot : il faut remettre l'Etat et les services publics au service des citoyens.

Les services de l'Etat, et notamment ceux qui concernent les questions liées à la sécurité, doivent être renforcés, et pas seulement des forces de l'ordre. Or, **le ministre de l'intérieur, à travers le plan préfectures nouvelle génération (PPNG), veut supprimer toutes les missions d'accueil et de titres dans les préfectures et les sous-préfectures d'ici 2017. A la sortie de ce plan social : au moins 2 000 suppressions d'emplois.** Question sécurité, à quand des passeports édités dans un pays tiers et reçus par voie postale ? Fiction direz-vous. Non. C'est déjà comme cela que se passe pour la Grande-Bretagne.

Au ministère de l'intérieur aussi, l'état d'urgence sociale, c'est maintenant !

DANS L'ACTU

PPNG : arme de destruction massive d'emplois dans les préfectures !

Alors que le ministre Cazeneuve, selon ses propres mots, indiquait vouloir sortir les préfectures de la « *logique du rabot* » que l'Etat fait subir aux préfectures depuis des années, ce même ministre met place un « plan préfectures nouvelle génération » (PPNG). Avec ce plan, on passe à la logique de la tronçonneuse ! Car le PPNG, ce n'est rien d'autre qu'un **plan social qui va supprimer au moins 2 000 emplois dans les préfectures et les sous-préfectures ! D'ici 2017, toutes les missions d'accueil et titres (CNI, passeports, cartes grises, permis de conduire, hormis les étrangers) vont disparaître !** Tous les agents travaillant actuellement sur ces missions verront leurs postes supprimés ! Le PPNG est bien une arme de destruction massive d'emplois dans les préfectures.



Le PPNG sera déployé dès le 1^{er} janvier 2016 et entrera en vigueur de manière effective dès 2017. Les missions de sécurité et de gestion de crise, de lutte contre la fraude, de contrôle de légalité des collectivités locales seront quant à elles renforcées.

Les **missions d'accueil et l'instruction** des titres sont supprimées, les **téléprocédures** remplaçant les agents. Les demandes de titres pourront aussi être effectuées par des « tiers de confiance » (= prestataires privés) alors que la **mission de contrôle** sera réalisée par des agents affectés sur des **plateformes** interdépartementales, interrégionales, voire nationales. Sur l'ensemble du territoire hexagonal, il y aura 4 plateformes dédiées aux certificats d'immatriculation, 10 à 15 pour les permis de conduire, 10 à 15 pour les CNI et passeports.

Le PPNG va s'accompagner par un vaste redéploiement des agents, toutes catégories confondues. Question : que prévoit l'administration pour eux ? Vu les délais, on pourrait penser que tout a été pensé et organisé. Pas du tout ! C'est l'opacité totale. **Des agents vont sans doute devoir partir sur les plateformes ; d'autres aller sur de nouvelles missions ; d'autres peut-être mis sur la touche ou à la retraite.** Et quoi d'autre encore...

A l'heure où les services publics sont plus que jamais indispensables pour assurer la sécurité des citoyens et l'équité sociale, **ce plan PPNG vise à casser les préfectures.** Car aujourd'hui sont ciblés l'accueil et les titres. Et demain, quelles autres missions ? Quels services ? Quels agents ? **La CGT et les agents disent NON au PPNG.**

La CGT-SIC, experte au CT central des DDI

Le 24 septembre dernier, à l'invitation de la CGT-UGFF, la **CGT-SIC** participait activement au CT central DDI, en tant qu'expert sur un des points concernant les **SIDSIC** : le transfert de l'ensemble des crédits dans un seul programme, le **BOP 333**. Tous les personnels affectés en SIDSIC sont concernés. Soit 1 138 ETPT dont la gestion des moyens sera mutualisée au niveau des services du Premier Ministre.

Le SGG affirme que ce transfert, qui ne changera rien, permettra de stabiliser le format global des SIDSIC jusqu'à fin 2016. **Et après ?** Pourquoi ce transfert s'il ne change rien ? Le Gouvernement ne viserait-il pas à nous appliquer la même politique qu'à France Télécom ? **Les personnels DDI** sont inquiets. Si la situation ne change pas en 2016 qu'en sera-il pour 2017 ? Pourront-ils bénéficier du droit d'option pour retourner dans leur ministère s'ils le souhaitent ? Ou, seront-ils obligés d'intégrer une filière SIC, celle du MI existante ou une autre créée entre-temps ?

Les personnels SIC du MI s'interrogent également. Seront-ils les seuls à assurer des astreintes ? Seront-ils toujours soumis au quota de primes informatiques dans les préfectures ? Quid des statuts ? Pour quelles missions ? Quid de la continuité des liaisons gouvernementales ?

Exaspérée par l'absence de réponse voire le mépris de nos catégories, la CGT demande instamment la création d'un vrai groupe de travail abordant tous les aspects SIC. La **CGT** y portera les revendications de tous les personnels DDI et SIC affectés en SIDSIC. **Conscients des enjeux qui vous touchent directement dans l'accomplissement de vos missions, nous vous invitons à contacter vos collègues CGT afin qu'ensemble nous pesions sur les décisions qui préfigureront les SIC de demain.**

VOS DROITS

Congés maladie et RTT

L'article 115 de la loi du 29 décembre 2010 de finances dispose : " La période pendant laquelle le fonctionnaire bénéficie d'un **congé pour raison de santé ne peut générer de temps de repos lié au dépassement de la durée annuelle de travail.**" Pour déterminer le nombre de jours de ARTT amputés en raison du congé maladie, il convient de procéder au mode de calcul suivant :

- N1 : nombre de jours annuels ouvrables : 228 (365 - 104 jours de repos hebdomadaires - 25 jours de CA - 8 jours fériés)
- N2 : nombre maximum de journées ARTT générées annuellement en régime hebdomadaire

Le quotient de réduction Q correspondant à l'opération arithmétique N1/N2 détermine le nombre de jours ouvrés à partir duquel une journée ARTT est acquise. Dès lors qu'un agent en cours d'année atteint en une seule fois ou cumulativement un nombre de jours d'absence pour raison de santé égal à Q, il faut amputer son crédit annuel de jours ARTT d'une journée. Exemples : 1^{er} cas : régime hebdomadaire à 37 h avec 12 jours d'ARTT par an : $Q = 228/12$ soit 19 jours de travail. Dès que l'absence du service atteint 19 jours, une journée d'ARTT est déduite du capital de 19 jours (2 journées ARTT déduites pour 38 jours d'absence, etc...). 2^{ème} cas : régime hebdomadaire à 38 h avec 18 jours d'ARTT par an : $Q = 228/18$ soit 12,6 jours de travail arrondis à 13. Dès que l'absence du service atteint 13 jours, une journée d'ARTT est déduite du capital de 18 jours (2 journées ARTT déduites pour 26 jours d'absence, etc...).

Fiche pratique : Le RIFSEEP



Toutes les primes actuellement existantes (TMO, PFR...) sont remplacées par un nouveau et unique régime indemnitaire appelé **RIFSEEP (régime indemnitaire de fonction, sujétion, expertise et engagement professionnel)**. Il comporte une part liée à la fonction **IFSE** (indemnité de fonction, de sujétion et d'expertise) et une part liée aux résultats **CIA** (complément indemnitaire annuel).

Le RIFSEEP entre en vigueur pour les personnels administratifs (C, B et A) et de la filière sociale (ASS et CTSS) **le 1er janvier 2016**. Les arrêtés de classement individuels doivent être notifiés aux agents au plus tard le 31 décembre 2015.

Les enjeux et les conséquences sont énormes puisqu'il s'agit d'une mise en concurrence des agents via la classification des postes dans des fonctions ou groupes de fonction (**catégorie C** : 2 groupes ; **catégorie B** : 3 groupes ; **catégorie A** : 4 groupes ; **filière sociale** : 2 groupes). C'est ce classement qui détermine le montant de l'**IFSE**, versé mensuellement. L'**IFSE est liée à une fonction et non plus au grade** ! Les barèmes de l'**IFSE** prévoient que des agents d'un même grade touchent des primes différentes ! Il y a avec ce système la concurrence entre les fonctions ... et les agents.

Le **CIA** peut être attribué ... ou non. Il peut être versé en 1 ou 2 fois. Il remplace les RO et la part F de la PFR. Il est compris entre 0 et d'un montant maximal suivant le groupe de fonction. Il est lié à la manière de servir et à l'engagement professionnel. Bref, à la tête du client. On le répète : le versement du CIA est **facultatif** !



Le RIFSEEP, c'est à la clé des baisses de salaires pour un certain nombre d'agents (ceux classés dans les "moins bons" groupes), même si le montant du régime indemnitaire est maintenu en 2016 (juridiquement le dispositif prend bien effet dès le 1er janvier 2016). Les effets iront crescendo, sachant que le classement dans les groupes doit être revu tous les 4 ans au maximum (s'il n'y a pas changement de poste) et à chaque changement de poste, de réussite à un examen etc...

L'administration s'y prend comme pour la PFR des A : la première année, les montants de la part liée à la fonction est maintenue, donc les agents sont moins vigilants, moins "effrayés", et à partir de la deuxième année, c'est là que les effets commencent à se produire...

LA BONNE CAUSE

Après les attentats : Plaidoyer pour une riposte juste et proportionnée

A partir d'un article rédigé par Frédéric Guillo, secrétaire général de la CGT Préfecture de Police

Jean Giono, dans son superbe livre "Refus d'obéissance", écrivait : "Je n'ai pas honte de moi. En 1913 j'ai refusé d'entrer dans la société de préparation militaire qui groupait tous mes camarades. En 1915 je suis parti sans croire à la patrie. J'ai eu tort. Non pas de ne pas croire mais de partir." **Nos gouvernants nous font entrer dans une société de préparation de guerre, et je refuse d'y entrer pour ne pas avoir à le regretter.**

Bien sûr que la tentation est forte. Fervent défenseur du progrès, de l'héritage des Lumières, de l'usage de la raison, de l'humanisme, des valeurs populaires que sont la fraternité, la liberté, l'égalité, je me sens meurtri. J'en veux de manière primaire aux assassins et à leur commanditaires qui sont venus frapper dans leur chair mes compatriotes, eux qui auraient pu être mes parents, mes enfants, des proches, eux dont certains ont été des camarades de lutte. Oui l'envie de punir, d'en finir définitivement avec la barbarie de manière radicale et violente est présente.

Mais **réfléchissons au-delà de l'émotion**. Pourquoi des étrangers ou des jeunes de "chez nous" embrigadés se retrouvent à frapper la France de manière si épouvantable ? De plus, si la France est visée par des attentats c'est bien à cause de sa politique étrangère. Loin de justifier les attentats atroces, cette politique donne pourtant matière à leurs auteurs. Le sort réservé aux populations dans ces pays islamistes nous heurte, nous choque. Mais n'ayons pas la mémoire courte car notre République laïque n'est pas si vieille. Notre histoire ne s'est pas faite en un jour et nos valeurs sont le fruit d'une longue construction. Pouvons-nous fermer les yeux face à des pays qui n'ont pas encore connu leurs révolutions et connaissent les affres que nous-mêmes avons vécues par le passé ? Pouvons-nous fermer les yeux alors que la mondialisation fait que nous devons nous intéresser à ce qui se passe sur notre planète ?

Non bien sûr. Mais nous n'avons pas non plus à nous leurrer. **C'est bien l'interventionnisme/impérialisme occidental qui pour défendre ses intérêts économiques a défaits des dictateurs** au risque de créer un vide propice à l'implantation d'extrémismes en tout genre (la défense des populations n'étant qu'un prétexte, pourquoi sinon au même titre ne pas intervenir au Yémen ou en Erythrée...) ? L'Afghanistan, l'Irak, la Lybie, la Syrie, le Liban... : qui peut encore dire que l'intervention de l'Occident a favorisé le progrès aux populations ? Les pays occidentaux sont intervenus pour des motifs géo-stratégiques et économiques, plus personne ne le nie. Et pour la population ? Ils ont échangé la dictature contre l'extrémisme religieux. Des dictatures, nous en avons eu jusqu'en dans les années 80 en Occident. Des Etats religieux extrémistes, voilà des siècles que nous n'en avons quasiment plus. Notre démocratie n'est pas celle des autres continents bien sûr. A chacun son histoire, à chacun son régime politique et sa société.

Plutôt que d'imposer notre mode de vie et social, permettons aux peuples de construire le leur. Mais là nous débusquons le fond du problème : le capitalisme ! Pour étancher sa soif de profit, celui-ci doit exploiter tout le monde et tout de suite. Et lorsqu'il voit en Occident ce que les révolutions populaires ont donné, même de façon imparfaite (la Commune, la Révolution française, 1936, mai 68 pour ne citer que des cas nationaux), le capitalisme préfère ne prendre aucun risque. Ainsi, au gré de ses intérêts il préfère faire et défaire les régimes. En terme de valeurs humanistes et progressistes, nous repasserons.

Et nos jeunes, quel modèle leur vend notre "belle" République sacrifiée sur l'autel du capitalisme et du profit ? Qu'il faut avoir pour être ! Et paradoxe, pour étancher sa soif de profit, le capital les prive des moyens d'avoir ! Résultat : certains se tournent vers la religion et ses extrémismes ! Pas par choix dans la plupart des cas, mais par défaut. L'Islam en particulier avec les sunnas est propice à offrir un système de valeur, de règles de vie permettant à des jeunes perdus de retrouver un cadre de vie avec des valeurs au sein d'une communauté. En construction la jeune femme et le jeune homme sont en recherche de leur identité et de leur place. La télé-réalité, la pensée unique, le consumérisme sont-ils propices à offrir un cadre de vie progressiste et empli de valeurs humanistes ? Comment s'étonner que beaucoup de ces jeunes soient issus de quartiers défavorisés ? Comment s'étonner qu'on leur explique que pour « être » dans la société il faut « avoir » la dernière paire de Nike et le dernier Iphone et que dans le même temps l'exploitation capitaliste les prive eux et leurs parents des moyens de subsistance ?

Face à cela, quelle réponse de la République ? **On détruit les services publics, les systèmes de redistribution des richesses (Sécurité sociale et impôt progressif) provoquant de ce fait une fracture dans la société, une perte de repères et de valeurs communes.** Ce sont ces choix qui ont permis de donner un espace d'expression pour les extrémismes de tout bord auprès de jeunes abandonnés. Nos valeurs ont été attaquées et nous devons les défendre, mais sans stigmatisation, sans rogner nos valeurs républicaines fondamentales. **Le gouvernement doit aussi tirer les leçons de ces erreurs politiques :** sa politique néo-coloniale participe pleinement à la déstabilisation de régions complètes dans le monde, favorisant l'apparition de mouvements comme DAECH. Et comprendre que la destruction de l'Etat entraîne un recul sans précédent des valeurs progressistes dont tous se réclament pourtant.

Ce n'est qu'avec plus de solidarité entre les peuples, l'arrêt des guerres dont les peuples paient systématiquement le plus lourd tribut, l'arrêt de l'exploitation de l'homme par l'homme et la fin du capitalisme pour une véritable justice sociale, que l'humanité retrouvera la paix nécessaire à l'émergence et l'universalité des valeurs d'humanité, de fraternité que nous appelons tous de nos vœux ! **L'humanité, la Femme et l'Homme ont besoin de sécurité, c'est un fait. L'égalité, la justice sociale et la paix sont et seront toujours les seules et véritables réponses !** Restons soudés et ne répondons pas à l'appel "d'une société en préparation militaire" !

« CELUI QUI SE BAT PEUT PERDRE, MAIS CELUI QUI NE SE BAT PAS A DÉJÀ PERDU ! »

CGT Intérieur Union des Syndicats des Personnels Administratifs et Techniques du Ministère de l'Intérieur

Messagerie :
Site internet :
Téléphone :

prefectures@cgt.fr
<http://uspatmi-cgt.reference-syndicale.fr>
05 34 45 35 88

Décembre 2015